

Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux Déclaration de renseignements

Ces frais et politiques s'appliquent aux comptes comportant un numéro de la HSBC et aux anciens services de la HSBC qui étaient fournis précédemment par la Banque HSBC Canada et que RBC rendra disponibles au moyen des systèmes de la HSBC (appelés «comptes comportant un numéro de la HSBC» et «anciens services de la HSBC») durant votre période de transition, à moins que vous ayez une entente particulière établie autrement.

Une fois que les comptes comportant un numéro de la HSBC et les anciens services de la HSBC ne seront plus offerts, conformément à votre plan de migration, les frais et politiques de RBC s'appliqueront. Vous pouvez trouver plus de renseignements à propos des produits et services de RBC dans le www.rbc.com/hsbc-canada-fr/guide-produit-service.html#entreprises et à propos des conventions et des politiques à l'adresse www.rbc.com/hsbc-canada-fr/conditions-dutilisation.

RBC a fait l'acquisition de la Banque HSBC Canada le 28 mars 2024. Tous les comptes et services seront fournis par RBC après le 28 mars 2024. Questions? Visitez le site www.rbc.com/hsbc-canada-fr ou adressez-vous à un gestionnaire de relations bancaires (directeur relationnel) de RBC.

Table des matières

Ce que vous devez savoir	1
Comptes commerciaux de la HSBC	2
Comptes-chèques/comptes d'exploitation	2
Comptes d'épargne	2
Comptes spécialisés.	3
Services bancaires numériques.	4
Services supplémentaires et frais	5
Avis importants concernant les comptes	8

Des questions? Communiquez avec nous.

- **Par téléphone** : Communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Ce que vous devez savoir.

Ce guide contient une description des frais qui s'appliquent à nos services financiers les plus courants. Des renseignements sur les autres frais peuvent être obtenus en communiquant avec nous.

Si les frais changent, vous en êtes informé.

Si nous apportons des modifications à nos frais, nous émettrons une communication par un ou plusieurs des moyens suivants :

- par courrier électronique ou autres communications électroniques;
- par courrier ordinaire;
- sur votre relevé bancaire ou sous forme d'encart joint au relevé.

Lorsque certains frais sont imputés à l'ouverture de compte, nous vous en informons et les portons au débit de votre compte au moment de l'ouverture de celui-ci.

Frais en dollars canadiens et autres devises.

Sauf avis contraire, tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en devises seront convertis dans la devise en question. Les frais seront convertis dans la devise de votre compte au taux de change en vigueur le jour où les frais sont perçus.

Pour obtenir des renseignements au sujet de nos produits, services et frais qui ne font pas partie du présent guide, communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Vous ne trouvez pas des frais en particulier dans ce document?

Il se peut que les frais liés à certains produits ou services ne soient pas indiqués dans ce document. Des renseignements sur ces frais vous seront fournis distinctement. Si, pour une raison quelconque, le montant des frais de gestion ne peut être établi lors de l'ouverture du compte commercial, nous vous aviserons du montant des frais aussitôt que possible une fois le montant établi.

D'autres taxes peuvent s'appliquer.

Comptes commerciaux de la HSBC

Comptes-chèques/comptes d'exploitation

Ensemble lié au compte HSBC AvantageAffaires^{MD†}

Ensemble complet de services bancaires lié à un compte ne portant pas intérêt, idéal pour les opérations quotidiennes des entreprises dont le volume d'activités dans le compte est modéré – offert en dollars canadiens ou américains.

Frais de gestion mensuels* 50 \$/50 \$US

* Les frais de gestion mensuels sont annulés lorsqu'un solde minimal de 75 000 \$/75 000 \$US est maintenu dans le compte pendant tout le mois.

L'ensemble comprend ce qui suit :

- Service HSBCnet Opérations – Vous donne accès en ligne à vos comptes, à un ensemble de services de gestion des fonds optionnels et à des services de commerce international (les frais initiaux et de gestion mensuels pour le service HSBCnet Opérations sont annulés).
- Frais d'activité pour les 20 premiers débits² et les 20 premiers crédits¹ par mois Aucuns
- Frais d'activité pour les crédits par TEF³ Aucuns

Frais d'opérations :

- Frais d'activité pour les opérations de débit² et de crédit¹ facturés séparément après les 20 premières opérations sans frais, par opération 1,35 \$/1,35 \$US
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble (voir la section «Services supplémentaires et frais»).

Compte courant

Un compte-chèques ne portant pas intérêt pour les opérations quotidiennes de votre entreprise, offert en dollars canadiens ou en dollars US.

Frais de gestion mensuels* 15 \$/15 \$US

* Les frais de gestion mensuels sont annulés lorsqu'un solde minimal de 10 000 \$/10 000 \$US est maintenu dans le compte pendant tout le mois.

Frais d'opérations :

- Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits², par opération** 1,35 \$/1,35 \$US
- Frais d'activité pour les crédits par TEF³ Aucuns
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

** Une opération sans frais pour chaque tranche de 1 000 \$/1 000 \$US détenue dans le compte pendant tout le mois.

Compte de gestion des fonds

Ce compte-chèques porteur d'intérêt d'une grande souplesse, offert en dollars canadiens ou en dollars US, peut être associé à d'autres produits et services de gestion des fonds et est idéal pour les clients entreprises dont le solde des comptes est habituellement élevé.

Frais d'opérations :

- Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits², par opération 1,35 \$/1,35 \$US
- Frais d'activité pour les crédits par TEF³ Aucuns
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

Comptes d'épargne

Compte d'épargne commercial

Ce compte d'épargne sans chèque porteur d'intérêt est offert dans les huit monnaies suivantes : dollar canadien, dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong et yen.

Les intérêts sont versés ou imputés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à www.rbc.com/hsbc-canada-fr/taux-des-comptes-daffaires

Frais de gestion mensuels :

- Comptes en \$CA et \$US Aucuns
- Comptes en d'autres devises 5 \$

Frais d'opérations :

- Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et retraits et autres débits² par opération 1,35 \$/1,35 \$US
- Frais d'activité pour les crédits par TEF³ Aucuns
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

REMARQUE : Le compte d'épargne commercial ne peut pas être utilisé comme compte d'exploitation.

Compte d'épargne Affaires / Compte de placement commercial

Ces comptes d'épargne sans chèque porteurs d'intérêt offrent des taux concurrentiels et une meilleure souplesse que les dépôts à terme, et ce, sans frais de gestion mensuels. Ils sont aussi offerts dans les monnaies suivantes : dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong et yen.

Les intérêts sont versés ou imputés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Un solde minimal peut être requis pour porter intérêt. Veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à www.rbc.com/hsbc-canada-fr/taux-des-comptes-daffaires.

Frais de gestion mensuels Aucuns

Frais d'activité :

- Dépôts ou autres crédits¹ Aucuns
- Cinq premiers retraits ou autres débits² par mois Aucuns
- Chaque retrait ou autre débit² subséquent par mois 10 \$/10 \$US
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

REMARQUE : Le compte d'épargne Affaires et le compte de placement commercial ne peuvent pas être utilisés comme compte d'exploitation.

Comptes spécialisés

Compte des services communautaires

Ce compte-chèques portant intérêt en dollars canadiens est offert aux associations communautaires, aux associations de services et aux organismes de charité sans but lucratif dont le nombre d'opérations est peu élevé. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à www.rbc.com/hsbc-canada-fr/taux-des-comptes-daffaires

Frais de gestion mensuels Aucuns

L'ensemble comprend ce qui suit :

- HSBCnet Essentiel – frais mensuels* Aucuns
- Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits² Aucuns
- Frais de traitement des dépôts Aucuns
- Relevés de compte bancaire papier Aucuns
- Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

* Les frais s'appliquant aux autres produits et services HSBCnet sont indiqués dans la section «Services bancaires numériques et GA».

Services bancaires numériques

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activité décrits ailleurs dans ce guide (à moins d'indication contraire).

HSBCnet

HSBCnet, notre solution de services bancaires ligne, vous donne accès à vos comptes ainsi qu'à des services de gestion des fonds et de commerce international optionnels. Les ensembles sont adaptés à vos besoins bancaires courants. Vous pouvez accéder à HSBCnet à partir de votre ordinateur ou de votre appareil mobile par l'entremise de notre application, HSBCnet mobile.

Ensemble de services HSBCnet	HSBCnet Relevés	HSBCnet Essentiel	HSBCnet Opérations	HSBCnet Complet
Frais initiaux (imputés une seule fois, par profil)	Sans frais	Sans frais	50 \$	100 \$
Frais mensuels	Sans frais	10 \$	65 \$	80 \$
Nombre d'utilisateurs inclus*	Illimité	5	5	3
Chaque utilisateur additionnel par mois*	Sans frais	5 \$	5 \$	5 \$
Nombre de comptes inclus**	Illimité	5	5	5
Chaque compte additionnel par mois**	Sans frais	15 \$	15 \$	15 \$
Dispositif d'accès sécurisé numérique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Dispositif d'accès sécurisé physique (nouveau ou de remplacement)	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif

* Les utilisateurs s'entendent de tous les utilisateurs ayant accès à HSBCnet et excluent ceux dont l'accès a été suspendu ou supprimé.

** Les comptes bancaires dans lesquels on ne peut pas faire d'opérations, les cartes de crédit et les prêts détenus au pays ne sont pas inclus dans le calcul des frais par compte.

Services optionnels :

- Avis de transfert télégraphique, par avis5 \$

REMARQUE :

- Les frais initiaux relatifs à HSBCnet sont indiqués et facturés dans la devise (sans conversion) du compte de facturation du client.

- Les frais ci-dessus, autres que les frais initiaux, sont indiqués en dollars canadiens et convertis dans la devise du compte de facturation du client à la date du relevé ou à la date d'inscription.
- Des frais d'activité et des frais relatifs aux produits supplémentaires s'appliquent. Veuillez consulter les détails dans ce guide. Pour les produits qui ne sont pas compris dans ce guide, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.
- Pour les frais des transferts télégraphiques, veuillez consulter la section «Frais relatifs aux transferts télégraphiques» de ce guide.

Service d'image de chèque

Un moyen peu coûteux et pratique de visualiser des chèques qui ont été compensés au Canada dans leurs comptes comportant un numéro de la HSBC en dollars canadiens et en dollars US détenus au Canada.

- Récupération d'images de chèque, par image consultée 1,50 \$

REMARQUE : Les frais du service d'image de chèque s'ajoutent aux frais de l'ensemble de services HSBCnet (voir ci-dessus) ainsi qu'aux frais d'activité standards.

Services optionnels :

- Image de chèque (en succursale ou au moyen des services bancaires téléphoniques), par copie . .5 \$

Service de transfert électronique de fonds (TEF)

Ce service vous permet d'effectuer et de recevoir des paiements* au Canada.

Veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires pour connaître les solutions offertes et les frais qui s'appliquent.

Services supplémentaires et frais

Les frais suivants s'ajoutent aux frais indiqués dans la section «Comptes commerciaux de la HSBC» :

Relevés de compte

- Relevés de compte bancaire électroniques dans HSBCnet* Aucuns
- Double de relevé de compte bancaire ou relevé provisoire, chacun 5 \$/5 \$US
- Relevés de compte bancaire papier, par relevé 5 \$/5 \$US

Relevés de facturation des frais de gestion

- Relevés de facturation électroniques dans HSBCnet* Aucuns
- Relevés de facturation papier, par facture Aucuns

* Pour tous les ensembles de services HSBCnet.

Transfert de compte

Transfert du solde d'un compte à un autre établissement financier 19,50 \$/19,50 \$US

REMARQUE : Ces frais ne s'appliqueront pas aux transferts entre vos comptes comportant un numéro de la HSBC et vos comptes comportant un numéro RBC.

Traite bancaire

Toutes les devises, par effet 7,50 \$

Confirmation du solde du compte

Pour chaque demande 17,50 \$

Demande de renseignements relatifs au crédit

Pour chaque demande 25 \$

Chèques personnalisés⁵

Les prix varient selon le modèle choisi et la quantité commandée. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Frais de traitement des dépôts⁴

- Dépôts en billets (espèces), par tranche de 1 000 \$ 4,25 \$/4,25 \$US
- Dépôts de pièces de monnaie (rouleaux ou en vrac), par tranche de 100 \$ 4,25 \$/4,25 \$US
- Dépôts de chèques, par effet** 0,40 \$/0,40 \$US

REMARQUE : Les frais de traitement des dépôts s'ajoutent aux frais d'activité s'appliquant aux dépôts (à moins d'indication contraire).

** Pour les dépôts de chèques effectués en succursale ou par l'entremise du service de dépôt de nuit ou du service de dépôt de société.

Effet déposé retourné

- Pour toute raison, par effet. 7 \$/7 \$US
- Avis par téléphone ou par télécopieur (au besoin), par effet 7 \$/7 \$US

Effet refusé (sans provision)

Chèque ou effet de débit, par effet 48 \$/48 \$US

REMARQUE : Ces frais remplacent les frais de traitement des effets entraînant un découvert de 5 \$.

Blocage des débits par TEF

Les clients entreprises peuvent empêcher les débits par TEF entrants d'être portés à leurs comptes commerciaux*.

Option 1 : Bloquer toutes les tentatives de débit par TEF.

Option 2 : Bloquer tous les débits, sauf ceux des donneurs d'ordre exemptés – Les clients doivent fournir les numéros de compte complets (y compris les numéros d'identification de l'établissement financier et de la succursale) des donneurs d'ordre afin de les exempter du filtre.

- Frais initiaux, par compte 25 \$/25 \$US
- Frais mensuels, par compte 15 \$/15 \$US

* S'appliquent aux comptes en dollars canadiens et US seulement.

Opérations de change

- Chèques en devises achetés par la Banque (c.-à-d. encaissés ou déposés), par chèque* (à l'exclusion des chèques de voyage) 2,50 \$
- Chèques en devises** tirés sur un compte en dollars CA, par chèque* 20 \$
- Chèques de rente de retraite en devises acceptés par la Banque Taux de change

* Plus le taux de change applicable.

** Les chèques tirés dans des devises autres que le dollar canadien ou le dollar US seront traités comme des effets envoyés en recouvrement.

REMARQUE : Les fonds en dollars US et en devises pour les chèques achetés ou déposés ne seront pas libérés avant 1 à 3 jours ouvrables pour les fonds en dollars US et avant un minimum de 5 jours ouvrables pour les fonds en devises afin de permettre la compensation et le règlement à l'échelle internationale.

Compte inactif

Un compte sera considéré comme inactif si le titulaire du compte n'a effectué ni dépôt ni retrait pendant un an.

Même si des débits ou des crédits automatiques sont effectués dans un compte, cela n'empêche pas le compte d'être considéré comme inactif. Les frais de gestion habituels continuent de s'appliquer à ces comptes. Les frais de compte inactif suivants s'appliqueront chaque année si nous ne recevons aucune directive de réactivation ou de fermeture du compte :

Frais annuels de compte inactif30 \$

REMARQUE : Le premier avis de compte inactif sera envoyé au mois de janvier suivant la première année d'inactivité; un avis sera envoyé tous les ans par la suite, pendant 10 ans. Après 2 ans, les comptes inactifs seront fermés si le solde est inférieur à 30 \$.

Tous les comptes en dollars canadiens et en devises : Tout solde restant dans le compte après 10 ans d'inactivité sera jugé non réclamé et sera transféré à la Banque du Canada. Le compte sera fermé au même moment.

Traitement des effets entraînant un découvert

Par effet, pour chaque jour où un paiement, une opération ou un débit² entraîne un découvert non autorisé ou un dépassement de la limite approuvée 5 \$/5 \$US

Si aucune limite de découvert n'est autorisée, le taux d'intérêt appliqué au montant à découvert correspondra à un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %).

Le taux convenu s'appliquera aux avances qui ne dépassent pas la limite de découvert autorisée. Cependant, un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %) s'appliquera sur tout montant dépassant cette limite.

Recherche de dossiers ou de pièces justificatives

- Dans les 60 jours après l'opération, par demande 5 \$/5 \$US
- Plus de 60 jours après l'opération, par demande 15 \$/15 \$US

REMARQUE : Aucuns frais ne sont imputés si la demande est attribuable à une erreur de la Banque.

Opposition

Par chèque :

- Par l'entremise de HSBCnet au point de transaction. 12,50 \$
- Par l'entremise de HSBCnet pour les comptes assortis d'un relevé mensuel 12,50 \$/12,50 \$US
- En personne⁶ 15 \$/15 \$US
- Traités en devises10 \$
- Avec des renseignements ou un code magnétique incomplets20 \$

REMARQUE : Plus les frais applicables imputés par la banque négociatrice.

Carnet de dépôt temporaire

- Chaque carnet2 \$

Chèques non codés ou mal codés

Effets traités comme des chèques dans le compte ou chèques portant le mauvais code magnétique (tels que dans le cas de comptes encore gérés, mais plus offerts) ou dont le code a été altéré, par effet 5 \$

Frais relatifs aux transferts télégraphiques

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activité décrits ailleurs dans ce guide (à moins d'indication contraire).

Frais de transferts télégraphiques sortants^{7, 8}, par transfert, lorsque les directives sont reçues par voie électronique :

- Au sein de RBC Aucuns
- À un autre établissement financier :

Services	Transferts télégraphiques nationaux*	Transferts télégraphiques internationaux et en devises
Frais standards	20 \$	35 \$
Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR)	35 \$	55 \$
Frais (incluant les frais de rectification) dus en raison de directives mal formatées	35 \$	55 \$

Transferts télégraphiques entrants :

- Au sein de RBC Aucuns
- D'un autre établissement financier17 \$
- Frais (incluant les frais de rectification)
 dus en raison de directives mal formatées25 \$

REMARQUE : Sauf avis contraire, tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en dollars US seront convertis en dollars US.

**Demande de recherche, d'annulation
ou de rappel de transferts télégraphiques**

Demandes reçues :

- Par HSBCnet, par demande35 \$
- Autrement que par HSBCnet, par demande40 \$

REMARQUE : D'autres frais peuvent être exigés par la banque correspondante/du bénéficiaire pour des frais d'annulation ou de rappel.

Avis importants concernant les comptes

Préavis pour les retraits

Nous nous réservons le droit d'exiger un préavis de vingt-quatre (24) heures de votre part pour le traitement des retraits.

Politique sur la retenue des fonds

Lorsque vous faites un dépôt dans votre compte, nous pouvons retenir une partie ou la totalité du montant. Consultez tous les détails ici : www.rbcroyalbank.com/fr/entreprises/pdf/holds_policy_F.pdf

- ¹ Les opérations de crédit comprennent les dépôts et les crédits portés à un compte comportant un numéro de la HSBC provenant d'un autre compte comportant un numéro de la HSBC par l'entremise de HSBCnet, du service de dépôt de nuit, du service de saisie des dépôts à distance et d'autres canaux.
- ² Les opérations de débit comprennent les débits effectués dans un compte comportant un numéro de la HSBC, que ce soit au moyen d'un retrait, d'un paiement de facture, d'un chèque, d'un paiement préautorisé ou d'un paiement effectué par l'entremise de HSBCnet et d'autres canaux. Les directives permanentes sont exclues.
- ³ Se rapporte uniquement aux crédits de fonds par voie électronique à un compte comportant un numéro de la HSBC provenant d'un compte d'un autre établissement financier au Canada au moyen d'un crédit par transfert électronique de fonds (crédit par TEF).
- ⁴ Le calcul des dépôts mensuels est basé sur un mois civil, sauf pour les dépôts effectués par l'entremise du service de dépôt de nuit ou du service de dépôt de société, qui peuvent être comptabilisés selon un cycle de facturation différent. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.
- ⁵ Les prix varient selon les modèles ou les quantités commandés. Si vous optez pour des chèques personnalisés ou des sacs de dépôts de nuit, RBC recevra une commission du fournisseur.
- ⁶ Se rapporte aux demandes liées à un compte effectuées en personne, à un employé de RBC.
- ⁷ Pour les paiements télégraphiques sortants tirés de votre compte dans une devise différente de celle de votre compte, le montant sera converti selon le taux de change courant de la journée. De plus, nous pouvons acheminer les paiements par l'entremise d'une banque intermédiaire que nous jugeons raisonnable dans cette situation et nous n'avons aucune responsabilité concernant le choix de la

banque intermédiaire. Si le fait d'effectuer un paiement sortant à partir de votre compte fait en sorte qu'une banque intermédiaire est désignée, nous pouvons en choisir une autre, en votre nom, au besoin, et nous n'aurons aucune responsabilité concernant ce choix. Nous pouvons avoir des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires. Ces dernières peuvent (sans y être tenues) convertir les devises. Les conversions sont effectuées au taux en vigueur sur le marché choisi par la banque intermédiaire. Les banques intermédiaires peuvent exiger une commission, imposer des frais et établir un différentiel entre le cours acheteur et vendeur d'une devise dans l'exécution d'une demande donnée. Vous convenez que nous ne sommes pas vos mandataires quant à l'acheminement de vos paiements pour lesquels la conversion des devises est effectuée par une banque intermédiaire. Dans les cas où des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires ont été conclues, nous nous chargerons, sur demande, d'obtenir et de vous communiquer le taux de change que ces dernières ont appliqué, une fois que la conversion aura été réalisée.

- ⁸ La banque intermédiaire ou finale du bénéficiaire peut imposer des frais, qui seront portés au compte du bénéficiaire ou de l'expéditeur, selon le cas.
- ^{MD†} HSBC, HSBC AdvantageAffaires et autres marques déposées et dérivées de celles-ci sont utilisées temporairement par la Banque Royale du Canada sous licence de HSBC Overseas Holdings (UK) Limited et des entités de groupe apparentées.